milliers de personnes ont perdu leurs maisons depuis que, en 1930, le problème de l'assistance a pris une importance nationale. Jamais nous n'avions songé à faire porter aux villes le fardeau de l'assistance au point où il en est rendu aujourd'hui, car c'est tout à fait imprévu, conséquence d'une paralysie dans l'économie du pays et d'un état de choses inconnu jusqu'à présent, à tel point que l'Administration fédérale aurait dû assumer ce fardeau dès le début de la crise.

Je me proposais de citer quelques chiffres, cet après-midi, pour indiquer l'accroissement du taux de l'impôt par tout le pays, mais on a cité tant de chiffres déjà et il reste si peu de temps disponible, que je pense devoir les passer sous silence. Je me demande combien d'honorables députés dans cette anceinte se rendent compte de l'humiliation que doivent subir les assistés, des tortures morales qu'ils ont souffertes et subissent encore. Il est grand temps que la Chambre cesse de se complaire dans l'inaction et qu'elle se renseigne, qu'elle sache comment vit la population.

Je désire verser au hansard une lettre que l'un de mes amis à Ottawa a recu aujourd'hui. Il s'agit d'un jeune couple. Ils avaient déjà un enfant et en attendaient un autre. Ces gens furent forcés de demander l'assistance. Ils s'adressèrent à droite et à gauche; personne ne voulait accepter la responsabilité. Je crois que la Croix-Rouge leur donna quelque deux dollars; c'est tout ce qu'ils ont reçu depuis deux mois. Lorsqu'ils firent une nouvelle demande, il y a quelques jours, on leur dit qu'ils devraient aller à Montréal. Le mari est ici depuis un an; sa femme est d'Ottawa; et tout ce qu'on leur a donné fut un billet de chemin de fer pour se rendre à Montréal. J'ai ici une lettre qu'ils m'ont envoyée de Montréal et j'invite les honorables députés à se faire une idée des souffrances morales de ces gens par suite de l'attitude apathique du Parlement en face de ce problème, le plus grand de nos problèmes nationaux, celui de la vie et du bonheur humains. Voici la lettre:

Quelques lignes pour vous faire savoir que nous sommes arrivés à Montréal, à cinq heures du soir, et avons dû nous louer une chambre. Je viens d'arriver et il est huit heures. J'ai marché toute la journée, et nous sommes dans un embarras extrême.

Je me suis rendu au bureau d'assistance gouvernemental où Mlle Joyce m'a envoyé avec un mot de recommandation et on m'a dit d'aller au service des cartes d'identité. On refusa de me donner une carte, à moins que je ne pusse indiquer l'adresse des maisons où je suis demeuré de 1933 à 1932, en donnant le nom du propriétaire et la date. J'ai dit aux employés que je puis indiquer le nom et l'adresse du propriétaire de la maison que j'habitais il y a deux ans, et que je puis faire confirmer par un témoin que j'étais ici il y a cinq ans, mais je leur ai dit que je ne pouvais guère me rappeler l'adresse des maisons où j'ai logé au cours des cinq der-

nières années, et le nom du propriétaire. Ils m'ont répondu alors qu'ils ne pouvaient me donner une carte d'identité...

Non plus que des secours, soit dit en passant. ... si je ne pouvais fournir le renseignement exact.

exact.

Puis je me suis rendu au bureau d'assistance et les fonctionnaires m'ont dit qu'ils ne pouvaient m'assister, si je n'avais pas de carte d'identité. J'étais fort découragé d'entendre proférer ces paroles par une bouche humaine, et j'ai cherché à expliquer qu'il n'était pas équitable de traiter ainsi une femme et un enfant qui voulaient seulement de quoi manger et un endroit pour dormir.

La lettre contient un passage intéressant qui me fait croire que le jeune homme a eu un moment de colère. Je ne l'en blâme point. Les chinoiseries bureaucratiques lui ont fait perdre patience et on l'a menacé. On lui a dit qu'il n'était qu'un communiste et que s'il ne sortait pas, on mettrait la police à ses trousses. Le temps est venu, monsieur l'Orateur, d'enlever la gestion du service de l'assistance aux imbéciles pour la confier à des gens sérieux qui reconnaîtront que le chômage est un problème permanent et dont la solution ne consiste pas en l'augmentation du commerce extérieur. Je pourrais raconter aux honorables membres des incidents qui les étonneraient, les humiliantes mésaventures d'assistés, de jeunes filles à qui on a dit qu'elles étaient jolies et qu'elles n'avaient pas besoin de secours. Cela se passe au Canada, le pays dont nous sommes si fiers, dans un Etat chrétien. Je me demande quel caractère chrétien comporte un régime qui condamne les gens à ces choses, qui les renvoie de Caïphe à Pilate, sans qu'une voix s'élève pour prendre leur défense.

A propos de la deuxième partie de la résolution qui engage le Gouvernement à mettre à l'étude des entreprises publiques urgentes, j'ai entendu certains honorables membres mentionner de nouveau à la Chambre la question d'argent. Nous reconnaissons tous que l'argent est la question capitale à la Chambre, l'instrument au moyen duquel nous remédions aux neuf dixièmes des problèmes sociaux et sans lequel nous ne pouvons rien faire. Mais je me demande depuis quelques années ce qu'il est advenu du ministre de la Défense nationale (M. Mackenzie). Durant la campagne électorale de 1935, alors qu'il aspirait au pouvoir, il a déclaré que le gouvernement libéral émettrait pour 500 millions de nouvelle monnaie. Depuis, il garde le silence; d'argent, point.

S'il est un problème auquel l'Etat doit s'attaquer, c'est celui qui se pose à nous et intéresse la masse. A l'heure actuelle, le Gouvernement devrait s'occuper activement d'organiser la jeunesse et les ressources intellectuelles du pays en vue de donner aux jeunes gens une place dans la société. Telle doit être la première œuvre du Gouvernement, œuvre plus

[M. Poole.]